



Saint-Piat

Le Trait d'Union

Saint-Piat et ses hameaux

n° 95 - janvier 2025

Bulletin communal d'informations

Retrouvez toutes les informations
sur le site internet de la mairie

<http://www.saint-piat.fr>

Agenda

Agenda 1^{er} semestre (sous réserve)

Janvier

24 janvier : vœux du Maire.

25 janvier : Conférence de Mesdames Isabelle de Lamberterie et Anne-Marie Drouin-Hans sur l'histoire de l'instruction primaire à Saint-Piat et Mévoisins avant 1880, suivie par l'assemblée générale de l'Association du Patrimoine.

Février

2 février : assemblée générale et galette de l'association des Amis d'Illschwang.

22 et 23 février : pièce de théâtre de la Happy Culture Compagnie.

Mars

2 mars : loto de l'Association des Parents d'Elèves.

9 mars : loto de l'association des Amis d'Illschwang.

15/16 mars : exposition « Mon voisin est un artiste » par le Comité des Fêtes.

22 mars : soirée dansante par le Club de la Vallée.

Avril

12/13 avril : tournoi de belotte par le Club de la Vallée.

27 avril : Tables Ouvertes de la Paroisse Sainte Jeanne de France.

Juin

15 juin : pièce de théâtre par le CCLER de Maintenon.

22 juin : brocante par l'association des Amis d'Illschwang.

Numéros utiles

Service Eau- Assainissement 02 36 25 25 73
Du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h et de 14 h à 16 h 30

Pour les urgences : 06 33 73 62.43
Astreinte la nuit, week-end et jours fériés
Bureau d'Auneau – 2 allée de la Communauté
28700 Auneau-Bleury Saint Symphorien

Courriel :
eau.assainissement.secteur1@porteseureliennesidf.fr
ou
eau.assainissement.secteur2@porteseureliennesidf.fr

Directeur de la publication Michael Blanchet

Crédit photos : Michael Blanchet, associations

Rédaction les élus et Présidents des associations

N.B. les articles n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Imprimé en France



Renseignements pratiques

Mairie Tél. 02 37 32 30 20
2, place Marcel-Binet - 28130 Saint Piat
E-mail : saint-piat@wanadoo.fr
Services Techniques : atelier.saint-piat@orange.fr

Ouverture au public

Lundi : 9 h 00 -12 h 00 et 14 h 00 - 17 h 00
Mardi : 9 h 00 -12 h 00 et 14 h 00 - 17 h 00
Mercredi : 9 h 00 -12 h 00 et 14 h 00 - 17 h 00
Jeudi : 9 h 00 -12 h 00 et 14 h 00 - 17 h 00
Samedi : Uniquement sur rdv (48 h avant)
Sur rdv : Maire/CCAS/Adjointes

Bureau de poste de Saint-Piat

Du lundi au vendredi de 14h30 à 16 h 45
Le samedi de 10h à 12h30

Bibliothèque

Lundi : 16 h 45-17 h 50
Mercredi : 15 heures-17h

En cas d'urgence, vous pouvez joindre

M. Le Maire au 06 14 27 06 58

Sommaire

Editorial	p. 3
Info pratique	p. 4
Projets à venir	p. 5
Etat-civil	p. 5
Vie locale.....	p. 6
Vie associative	p. 18
Aménagement RD	p. 20
Histoire	p. 22

Réseaux sociaux



Mairie de Saint-Piat



Saint-Piat - 28130



@Mairiesaintpiat



mairie de Saint-Piat





Chers Saint Piatais et Saint Piataises,

En ce début d'année, c'est avec joie et sincérité que nous renouvelons nos vœux de santé, de bonheur et de réussite à chacun d'entre vous. Que 2025 soit une année placée sous le signe du partage, de la solidarité et du dynamisme pour notre commune.

Nous souhaitons également vous présenter l'ambitieux projet qui marquera cette année : la création d'un nouveau quartier sur notre territoire. Ce projet vise à transformer une friche industrielle aujourd'hui délaissée en un espace harmonieux où la nature et l'urbanisation cohabiteront dans un équilibre parfait.

Les bénéfices attendus pour notre commune sont nombreux :

- **Dynamisme économique** : une augmentation des recettes de la taxe foncière, essentielle pour financer des services publics de qualité ainsi que des travaux de voiries que vous attendez tous.
- **Renouvellement démographique** : attirer de nouvelles familles, soutenir nos écoles et créer une communauté vivante et diversifiée.
- **Infrastructures de proximité** : une salle des fêtes moderne, une crèche pour nos jeunes enfants, et des espaces verts qui amélioreront la qualité de vie de tous.

Nous comprenons que ce projet puisse susciter des interrogations ou des réserves. Nous respectons le droit de chacun d'exprimer son opinion, car le dialogue est une richesse pour notre démocratie locale. Cependant, nous appelons à ce que toute opposition reste dans le cadre de la loi et évite de susciter des peurs disproportionnées ou infondées.

Nous croyons fermement que ce projet est une chance pour notre commune et pour les générations futures. Ensemble, faisons de cette transformation un modèle de réussite, pour un avenir où tradition et modernité se conjuguent harmonieusement.

Je terminerais par une citation : "Le bonheur se multiplie lorsqu'il est partagé, et vivre ensemble dans l'harmonie est le plus court chemin vers une vie épanouie."

Avec toute notre considération,
Michaël BLANCHET
Maire

E
d
i
t
o
r
i
a
l

Infos Travaux

Infos travaux

Pour votre sécurité et éviter les comportements dangereux, nous adaptons le passage à niveau n° 36 de Saint-Piat, avec **4 demi-barrières**.

La durée de fermeture des barrières est allongée, en particulier lors de l'arrêt d'un train en gare de Saint-Piat.

Travaux réalisés
de novembre 2024
à février 2025

Fermeture temporaire
pour 4 semaines à partir
de fin janvier 2025



Aux passages à niveau, évitez
les comportements dangereux !

#RestonsVigilants



Diminutif

Coiffure Homme Femme

44 rue de la république
28130 Saint Piat
02 37 32 30 11

Laurent Sadilleck 28130 St Piat
02.37.99.08.66 50 rue de la République

Boucherie Charcuterie

Triperie Volailles

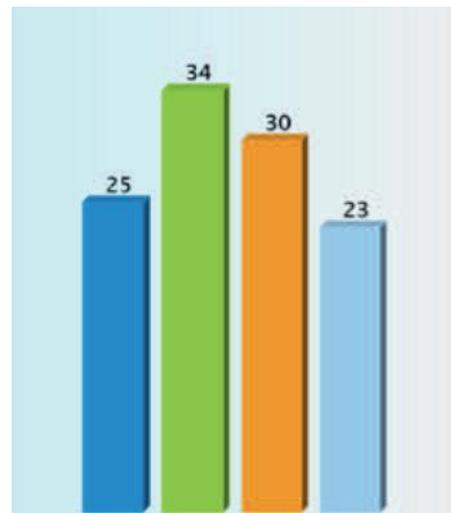
du mardi au vendredi 8h30-13h 16h-19h30
samedi 8h30-13h 15h-19h30
dimanche matin 8h30-12h30

Video protection

Il y a 1 an, nous vous avons informés lors des vœux, que la vidéo protection serait installée sur le territoire de Saint-Piat et de ses hameaux. Cela reste d'actualité ! Malheureusement pour des raisons techniques indépendantes de notre volonté, ce

projet a pris du retard. L'accord avec Chartres Métropole n'est pas encore finalisé pour se raccorder sur le réseau fibre. Nous ne sommes pas propriétaire des poteaux et nous devons signer un accord avec le syndicat de l'énergie du Département.

FAITS CONSTATÉS PAR RUBRIQUES	2017	2018	2019	2020
TOTAL DES FAITS CONSTATES	25	34	30	23
ATTEINTES AUX MOEURS	0	1	0	3
AUTRES ATTEINTES VOLONTAIRES CONTRE LES PERSONNES	0	2	2	2
AUTRES DÉLITS	2	1	1	0
AUTRES VOLS SIMPLES	1	4	6	2
CAMBRIOLAGES	6	10	7	6
COUPS ET BLESSURES VOLONTAIRES	1	1	1	3
DESTRUCTIONS ET DÉGRADATIONS (HORS INCENDIES ET ATTENTATS)	2	2	5	0
INCENDIES VOLONTAIRES	5	0	1	0
VOLS SIMPLES (SELON MODUS OPERANDI)	0	0	1	1
VOLS SIMPLES - VOLS LIÉS À L'AUTOMOBILE ET AUX DEUX ROUES	0	5	2	2



Etat civil



Naissances

PAPIN Marceau	23 janvier 2024	IMPROTA Tiago	25 mars 2024
CHARDON Tom, Sylvain, Thierry	27 janvier 2024	MAUPOUX Andrea, Alain, Patrick	4 octobre 2024
PASQUIER Ewann, Jacob, Jean-Louis	8 février 2024	YVERNAULT Kurt, Bernard, Philippe	11 octobre 2024
JOBIN Marceau, Gérard, Cyril, Denis	2 mars 2024	COQUILLARD Inés	21 novembre 2024
BRAZY Olivia, Lucie, Isabelle, Christelle	23 mars 2024	COQUILLARD Romy	21 novembre 2024

Mariages



MALLET DEFRANCE Robin, Maxence et CARPENTIER Laura, Lindsay, Priscillia	15 juin 2024
VELLA Alexandre, Pierre, Emile et TRIQUIGNEAUX Lucile, Colette, Rose	27 juillet 2024



Décès

BEUREL Reine, Marie, Gisèle veuve DUVAL	22 septembre 2024	DUMONT Dominique	26 décembre 2024
BOEHRER Bernard, François, Eugène	30 janvier 2024	DUVAL Annick, Geneviève, Désirée veuve COIS	8 février 2024
DAIGNEAU Jean-Robert, Marcel, Roger	10 août 2024	POULAIN Claude, Placide, Edouard	18 février 2024
DUMESNIL Yannick, Henri	18 mars 2024		

Investissement



MATÉRIEL SERVICE TECHNIQUE

La commune a investi afin d'être réactif et autonome lors d'épisodes neigeux.

Coût de l'investissement
1187 TTC





Le recensement de la population, comment ça marche ?

Vous pouvez vous recenser par internet à partir du 16 janvier 2025

sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

Vos codes confidentiels de connexion figurent sur la notice internet qui vous sera remise prochainement, dans votre boîte aux lettres ou en main propre, par votre agent recenseur.

Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis.

Vos réponses sont strictement confidentielles.

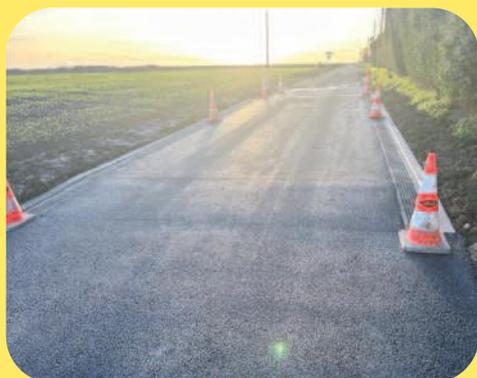
Elles seront transmises à l'INSEE pour établir des statistiques anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

L'agent recenseur, muni d'une carte officielle, est tenu au secret professionnel.

Le recensement de la population est **gratuit** : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Travaux

Travaux voiries sur Grogneul (plateau en sortie de Grogneul et Marre à Sergent).
Coût des travaux environ 43 000 HT.



BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE



www.defense.gouv.fr/jdc

Le Recensement Militaire est une formalité obligatoire à réaliser, idéalement, dans les 3 mois qui suivent le 16^e anniversaire.

C'est une procédure très simple qui se fait dans votre mairie, sans rendez-vous, sur présentation de votre pièce d'identité, du livret de famille de vos parents et d'un justificatif de domicile (ainsi que d'une attestation d'hébergement si vous avez 18 ans et plus).

A l'issue de l'enregistrement, vous recevrez une attestation de recensement.

Ce document sera remplacé plus tard par le certificat individuel de participation, une fois que vous aurez fait la Journée Défense Citoyenneté (JDC).

Cette démarche est importante : l'attestation ou le certificat vous seront demandés pour toute inscription à un examen (CAP, BEP, BAC...), pour tous les concours publics (incluant la conduite accompagnée

et le permis de conduire) ainsi que les formalités d'enseignement supérieur (inscription en Fac, CROUS, Bourses...) et ce jusqu'à votre 25^{ème} anniversaire.

Cette formalité vous permettra, par ailleurs, d'être automatiquement inscrit sur les listes électorales à votre 18^{ème} anniversaire.

Vous êtes déjà recensé(e) ? N'oubliez pas de signaler au Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ) tout changement de domicile (déménagement), absence de votre domicile habituel d'une durée supérieure à 4 mois, changement de situation familiale (par exemple, vous vous mariez ou vous pacsez, vous avez un enfant) et tout changement de situation professionnelle (par exemple, passage d'étudiant à employé). Vous pouvez le contacter au 09 70 84 51 51.

Bibliothèque

Succès de "L'heure du poème" avec Pauline Maharaux à la bibliothèque de Saint Piat

Une quarantaine de personnes de tous âges, dont une vingtaine d'enfants, nous ont rendu visite le samedi 30 mars 2024 à l'occasion de l'Heure du poème. Cette manifestation eurélienne, qui fête ses 10 ans est initiée par la compagnie la Caravane des Poètes et mise en place par la MDEL (médiathèque départementale d'Eure-et-Loir).

Au cours de ce très beau spectacle, animé par Pauline Maharaux, formidable comédienne de la compagnie de théâtre, le public a eu le plaisir

d'écouter quelques textes d'auteurs du répertoire poétique d'hier et d'aujourd'hui. Un moment empli de fantaisie, d'humour et d'émotions dans un décor printanier entièrement réalisé par les bénévoles de la bibliothèque avec l'aide précieuse des enfants des classes de maternelles de l'école, et de leurs enseignantes, qui ont réalisé des œuvres d'art. On serait bien restés plus longtemps !

Petit rappel : la bibliothèque de Saint Piat vous accueille le lundi de 16 h 45 à 17 h 50 et le mercredi de 15 heures à 17 heures L'inscription est gratuite pour petits et grands.



Plantation rivière

En février 2024, la pluie n'a pas découragé notre jeune public et leurs parents à venir planter plus de 45 arbres le long de la rivière.

Grâce à leur soutien et les précieux conseils de Dominique Rousseau, toute notre équipe a pu apprendre comment faire une bouture et se rendre compte de l'importance des arbres pour consolider nos berges.

Ça pousse bien !

Nous sommes en mars et les arbres plantés bourgeonnent déjà.

Aujourd'hui, il suffit de se promener le long de la rivière pour admirer le travail de nos jardiniers en herbe qui peuvent fièrement regarder leurs arbres pousser.



Fleurissement



Lors de la votation, un souhait est souvent revenu ! le fleurissement de notre village.

Comme chacun le sait aujourd'hui, les communes doivent réfléchir aux types de plantes et de fleurs qu'elles installent dans leurs parterres, afin de maîtriser les besoins en eau.

C'est un début ! vous avez pu remarquer les nouvelles plantations mises en place devant le monument aux morts, la mairie et la pharmacie, ainsi que sur le parterre de Changé devant l'abri bus.

Ce n'est qu'à l'arrivée du printemps que le résultat se verra, Un peu de patience !

Concours des jardins de Saint-Piat

Les participants du concours de jardin organisé par Dominique Rousseau, se sont dépassés encore une fois pour nous éblouir avec des palettes de couleurs et des paysages magnifiques.

Saint-Piat peut être fier d'avoir autant d'artistes jardiniers, amoureux des plantes, créateurs de tableaux naturels où les arbres, arbustes et fleurs sont agencés avec tellement d'harmonie et de poésie.

De telles œuvres naissent de patience et de douceur depuis des années, certains s'y consacrent depuis plus de 25 ans !

Merci à tous de nous avoir ouvert les portes de vos jardins extraordinaires, merci à Justine Wathier pour avoir remis le prix « jeune Paysagiste » et merci à notre jury d'enfants pour leurs implications consciencieuses !

Nous attendons de nouveaux candidats l'année prochaine !



Vainqueurs
de l'édition
2024:
La famille
Leonardon



Nos artistes ont du talent

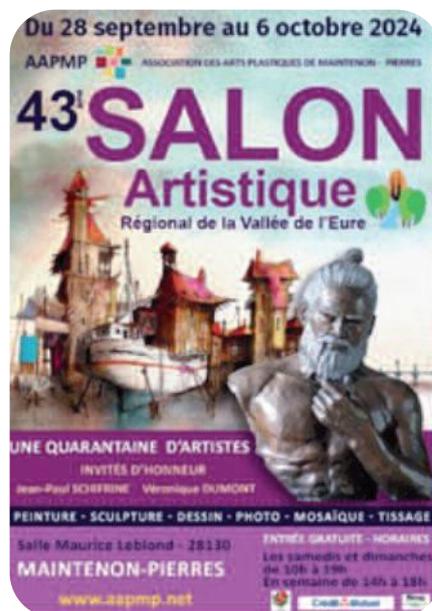


Lors de la 43^e édition du salon Artistique Régional de la Vallée de l'Eure, Françoise Pawlowski, habitante de Saint-Piat a gagné le 5^e Prix public régional !

À la suite d'un accident survenu en 2017, Françoise est dans l'impossibilité de reprendre son travail.

Ses filles qui connaissent sa passion pour la peinture, lui offre ses premières toiles et l'aventure commence !

Certaines œuvres sont inspirées d'un voyage au Vietnam, d'autres nous emmèneront vers le Japon prochainement...





Jeunes volontaires de Saint-Piat

Dans le cadre du Relais Jeunes – Chantier Jeunes Volontaires - mis en place par la Communauté de Commune, Saint-Piat a bénéficié du travail des bénévoles, des jeunes de 16 à 25 ans.

Ces bénévoles disponibles à hauteur de 8 heures par commune pendant l'été, ont peint les murs de la salle d'attente de la Mairie, rénover les 2 passerelles et le Lavoir de Saint-Piat.

En échange de ces heures de travail, les jeunes obtiennent par exemple des chèques à faire valoir sur leur permis de conduire, leur BAFA, etc.

Une belle idée de Job d'été. Merci encore pour votre aide !

Mis en place en 2019 pour la première fois, ce dispositif permet à des mineurs (16/19 ans), motivés et volontaires, de participer à une activité citoyenne, écologique, touristique ou sportive durant l'année et tout particulièrement pendant la période estivale ou sur des week-ends.

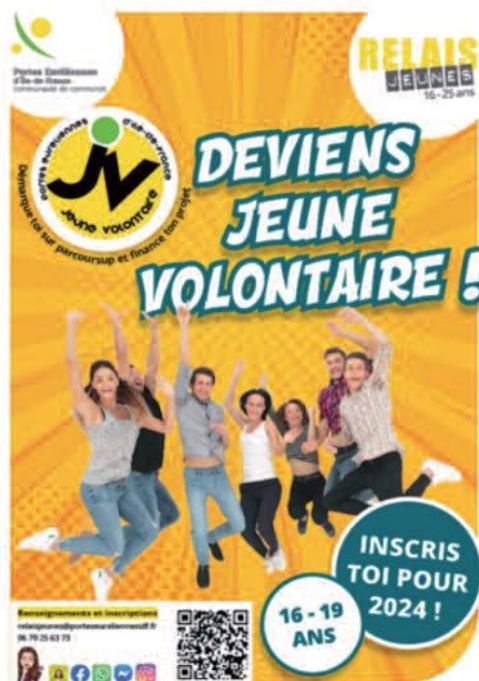
Cette première expérience

professionnelle est l'occasion de soutenir des actions de proximité un projet d'intérêt général, visible, au service d'une commune ou de la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France.

Ce volontariat leur permettra de développer des compétences et des savoir-faire, qu'ils pourront valoriser par la suite auprès de futurs employeurs et donc enrichir leur CV mais aussi optimiser leurs candidatures sur PARCOURSUP. Les chantiers jeunes volontaires sont aussi l'occasion de faire de la prévention avec les

jeunes et de communiquer des informations ciblées en fonction de leurs besoins.

Pour récompenser ces jeunes de leur engagement, ils se verront offrir une indemnité sous forme d'un « pass » de 50 € ou 100 € qui leur permettra d'avoir une aide pour participer au financement : de leur permis, de leur licence sportive, de leur cours de musique ou de danse, de leurs sorties culturelles (musée, théâtre, cinéma, concert, etc.), d'une formation PSC1, d'une formation BAFA ou un chéquier de bons cadeaux multimarques.



Georges Chelon

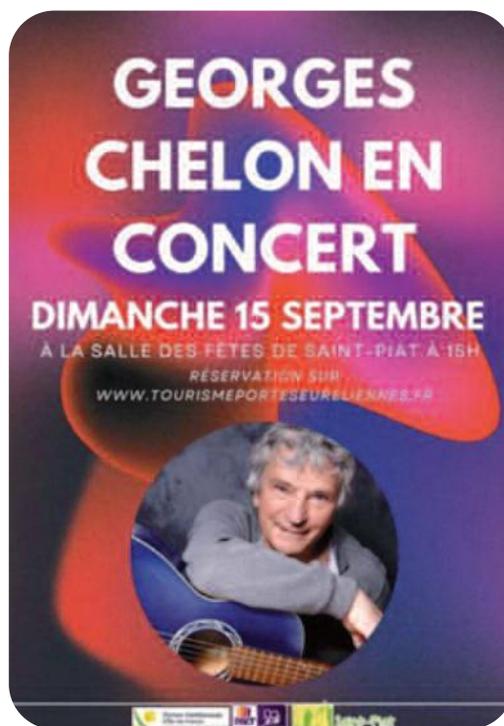
Avec l'aide de la Communauté de Commune, de l'Office du Tourisme des Portes Euréliennes d'Île de France et de la Région par le biais du PACT (Projet Artistique et Culturel du Territoire), nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveau GEORGES CHELON qui connaît bien Saint-Piat pour y être venu l'année dernière.

Georges Chelon est un auteur-compositeur interprète de la chanson française.

Si vous le cherchez sur Youtube, vous le trouverez entre Georges Brassens, Jean Ferrat et Georges Moustaki !

Ce dimanche 15 septembre, il nous a offert son dernier concert, magnifique, joyeux et mémorable. Nous ne pouvions rêver mieux !

Merci à « La Bonne Eure » qui a ouvert ses portes pour accueillir les groupes de fans déjà présents à l'heure du déjeuner.



REOUVERTURE DE L'ÉPICERIE DE

SAINT-PIAT

SITIS MARKET

Horaires d'ouverture:

du lundi au samedi

8h à 21h

Dimanche

9h à 13h30



Dépôt de pain le lundi



SAINT PIAT

café • restaurant

Bar / Restaurant / Tabac / FDJ

Relais Colis Pickup / Paiement de proximité



Restauration le midi
Du mardi ou samedi

N'hésitez pas à réserver pour déjeuner au 09.66.82.47.74
Notre adresse : 34 rue de la République

Saint-Piat en scène



Eh bien voilà ! On a fini de ranger Saint Piat sur Scène... ou presque !

Vient l'heure de se retourner après ces 10 jours de déferlement scénique, aussi artistiquement qu'humainement très riche.

Nous vous remercions infiniment pour votre soutien, votre aide matérielle et votre confiance renouvelée, à commencer par la mise à disposition de la salle des fêtes à titre gracieux durant 2 semaines.

Nous avons été très sensibles à l'implication des Élus et Salariés de la Commune en amont et tout au long de cette 10^e édition.

Nous espérons que cette belle et constructive collaboration continuera de s'inscrire dans les registres du festival lors des éditions à venir.

Nous serions ravis de nous voir proposer une réunion pour revenir ensemble sur les points forts et les fragilités du festival en vue d'améliorer les prochaines éditions.

Nous souhaitons une très belle fin d'année à toute l'Equipe.

Laurence pour Saint Piat sur Scène





Ce 31 octobre 2024, les monstres se sont une nouvelle fois approprié la mairie de Saint-Piat.

Dès l'arrivée dans les lieux, des morts vivants sortent des buissons... gare à ceux qui ont peur ! leur aventure s'arrête là !

Les plus téméraires réussissent à entrer dans l'ancre d'une araignée géante qui a domicilié au sein de la mairie... les restes de ses festins sont visibles.

Après avoir échappé à cette veuve noire... Il faut affronter ce monstre sorti de la cave !

Même pas peur, disent certains ! « Un bonbon ou un sort » !

Merci d'être venus nombreux, vaincre votre peur ! la force qui est en vous... À permis d'éloigner ces monstres ! La mairie a retrouvé sa sérénité, Ouf !



Commémorations 11 novembre 2024

L'UFAC a souhaité que le message ci-dessous soit lu par une jeune fille ou un jeune garçon.

Aujourd'hui, nous commémorons, dans toutes les villes et dans tous les villages de France, la signature à Rethondes, il y a 106 ans, de l'Armistice mettant fin à la guerre de 1914-1918.

Après le conflit, partout ou presque partout, ont été érigés des monuments aux morts ou des stèles commémoratives, véritables sentinelles de la mémoire qui nous rappellent les sacrifices et les souffrances endurés par nos aînés.

La majorité de ces lieux de mémoire ont été réalisés dans l'immédiat après-guerre et souvent à l'initiative d'anciens combattants survivants.

C'était le moyen qui leur avait semblé le plus efficace pour honorer leurs camarades ayant fait le sacrifice de leur vie et pour favoriser la prise de conscience par l'ensemble de leurs concitoyens de la dette contractée envers eux. Ces monuments sont à l'image de la France d'alors qui, au sortir de la guerre, était meurtrie, défigurée.

La souffrance qu'ils expriment était celle qui perdurait dans les corps et dans les cœurs. Ils sont désormais indissociables de la notion de commune dont ils constituent, avec la mairie, l'église et le cimetière, des éléments structurants. Mais ils ont aussi valeur d'engagement en nous signifiant « Plus jamais cela ! ». Il fallait que, regardant ces figures de pierre ou de bronze, on entende résonner les cris, les plaintes, les gémissements, expressions de l'indicible souffrance qui fut celle de nos « Poilus », mais aussi des populations civiles prises sous le déluge de fer et de feu.

Pourtant, malgré le traité de paix signé un an plus tard à Versailles, cette guerre qualifiée de grande alors que rien de ce qui est porteur de haine et de division ne peut être grand, ne fut pas la dernière comme tous l'avaient espéré. C'est la raison pour laquelle, l'Union française des associations de combattants et de victimes de guerre (UFAC) appuie son action sur un motif fondamental qui est de s'opposer à tout règlement de conflit par la guerre mais de l'obtenir par la négociation. Pour ce faire, l'UFAC agit résolument et avec persévérance pour la paix en particulier en direction des jeunes générations qu'elle invite à de-

venir des citoyens d'un monde sans haine ni guerre. Vive la République ! Vive la France.

Extraits du message de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées, et de Monsieur Jean-Louis Thieriot, ministre délégué auprès du ministre des Armées et des Anciens combattants.



C'était il y a 106 ans, en 1918. À la 11^e heure du 11^e jour du 11^e mois, de la boue des Flandres à la frontière suisse, les clairons égrènent les notes du « cessez-le-feu ».

Aux fiertés de la victoire se mêle le cortège d'ombres des « péris en terre », accompagné de ceux qui les pleurent. Ce sont ces sacrifices que nous commémorons aujourd'hui, auxquels sont

agréés depuis 2012 celui de tous les « morts pour la France ». Honorer leur mémoire, c'est écouter ce qu'ils nous disent encore aujourd'hui. Ils nous laissent un devoir de gratitude, de lucidité et d'espérance.

Le devoir de gratitude, c'est tout simplement se souvenir du sacrifice de ces jeunes hommes, habitués des promesses de la vie, qui ont consenti à tout donner pour que la France demeure.

Les épreuves qu'ils ont traversées sont inimaginables.

Pour nous en imprégner, laissons la parole à un témoin, le général de Castelnau. Leur vie, c'était « *marcher encore, marcher quand même à demi-mort de fatigue, trempé jusqu'aux os, transi de froid ou bien épuisé de chaleur et de soif dans l'air embrasé d'une journée torride (...). Gravier la pente du terrain sous le lourd fardeau du sac, charger baïonnette au canon dans le sifflement des balles, le crépitemment des mitrailleuses et le mugissement des obus. Combattre le jour, combattre la nuit, veiller toujours ; mourir obscurément dans le sillon d'un labour* ».

Le devoir de lucidité, c'est de ne pas oublier que 21 ans après que les canons se furent tus, il a fallu reprendre les armes en 1939. La conjonction de la lâcheté et de l'aveuglement a transformé la « *der des der* » en « *armistice de vingt ans* » pour reprendre les mots du maréchal Foch. À l'heure où la tragédie de la guerre a fait son grand retour en Europe, à l'heure où certaines puissances remettent en cause tous les fondements de l'ordre et du droit international, ceux de 14 et ceux de toutes les guerres nous murmurent de continuer à défendre la paix.

Le devoir d'espérance, c'est de ne jamais douter des ressources de la France pour venir à bout des défis qui se présentent à elle. La guerre change de visage, mais de génération en génération, les soldats de France demeurent animés de la même volonté de défendre l'honneur et la patrie.

Vive la République ! Et vive la France !



En cette période festive, le traîneau du Père Noël s'est arrêté à la mairie de Saint-Piat...

Les enfants étaient au rendez-vous, accompagnés de leurs parents.

Tous sont repartis avec des étoiles plein les yeux

dans l'espoir qu'au pied de leur sapin, leurs souhaits soient exaucés.

Enfants et parents étaient invités à recevoir, sucres d'orge, gâteaux, chocolat chaud et vin chaud pour se réchauffer.



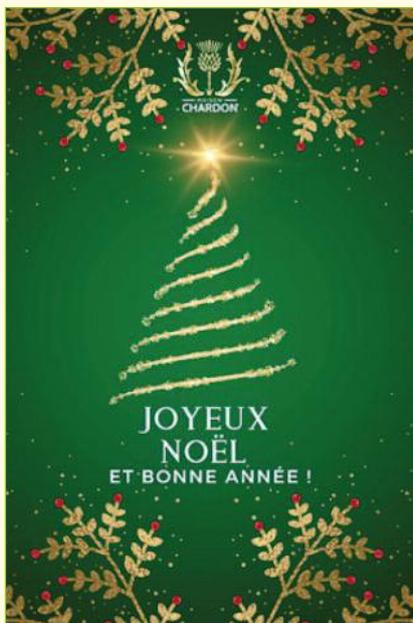


Centenaire

Figure connue de notre village, Gilbert Robillard a été mis à l'honneur par le Club de la Vallée, le mardi 19 mars 2024, jour de son 100^e anniversaire.

À l'initiative de Serge Tardieu, cet événement s'est déroulé à la salle des fêtes, la chansonnette a été poussée par de nombreux amis présents... M. le Maire a été invité à partager ce moment convivial.

La fête familiale en compagnie de leurs amis, s'est déroulée quelques jours plus tard.



Paysagiste

Dominique ROUSSEAU

Art des Jardins

Le paysage est un mélange d'art, de technologie et de passion...

06 10 28 83 31

Jumelage « Les Amis d'Illeschwang »

Belle année 2024 pour les animations habituelles.

Vente de Muguet le mercredi 1^{er} mai 2024 et comme chaque année vous êtes venus nombreux nous encourager.

Journée Crêpes, le samedi 14 décembre, sur la place. Merci à vous tous d'avoir participé à ce moment de fête.

Brocante du 23 Juin 2024, avec un nombre important, de participants de Saint-Piat et des villages voisins. Journée festive et bien organisée, avec les habituels bénévoles de l'association présents en nombre pour que la journée soit une belle réussite. Merci à la Municipalité et aux agents techniques pour l'aide à la logistique.

Rendez-vous le **DIMANCHE 22 JUIN 2025** pour une prochaine édition.

Rencontre Jumelage entre Saint Piat et Illeschwang prévue le week-end de Pentecôte **du vendredi 6 au Lundi 9 juin 2025**. Nos amis bavarois seront reçus dans les familles, et l'organisation de ces journées a déjà commencé.

Cette rencontre est toujours un moment important pour fêter notre amitié, née il y a maintenant plus de 38 ans. La situation géo-politique actuelle de l'Europe, nous oblige encore plus pour faire de cette rencontre un grand moment d'amitié et de solidarité qui perdure grâce à l'investissement et le travail de tous les adhérents bénévoles.

Meilleurs vœux pour 2025.

Françoise Simonnet
Présidente « les Amis d'ILLSCHWANG »
Contact : pf.simonnet@orange.fr

Association Saint-Piat



La section Marche a clôturé l'année 2024, en participant au téléthon avec la section marche de Maintenon. Belle balade en semi-nocturne avec une visite organisée de l'observatoire de Boisricheux. Je rappelle que l'on se retrouve tous les 15 jours le **DIMANCHE** matin à l'arboretum à 9 h 30 pour randonner 2 heures sur les chemins environnants.

Le pique-nique annuel organisé, à l'arboretum, le dimanche 8 septembre avec les amis d'Illeschwang, s'est déroulé sous une météo capricieuse, ce qui n'a pas empêché Gilbert, notre centenaire local, adhérent historique du Jumelage, de participer à ce moment de convivialité.

La traditionnelle soirée dansante, choucroute, a connu un beau succès encore cette année en novembre dernier. En 2025, la soirée est prévue le samedi 29 novembre.

Meilleurs vœux pour 2025.

Françoise Simonnet
Présidente
« les Amis d'ILLSCHWANG »
Contact : pf.simonnet@orange.fr

Club de la Vallée



Le club de la vallée se réunit tous les premiers et troisièmes mardis du mois à la salle des fêtes de Saint Piat

Nous organisons diverses manifestations avec des repas pour les adhérents et un petit goûter les jours de club



Au mois de septembre nous faisons deux concours de tarot et un voyage d'une journée à Dieppe

Pour tous renseignements :
Serge TARDIEU au 06 31 69 31 32

Comité des Fêtes



Le Comité des Fêtes de Saint Piat organise chaque année des manifestations intergénérationnelles. En janvier 2024, la galette des rois, avec jeux de société, a vu une soixantaine de personnes s'affronter et s'amuser dans divers jeux. En mars,



« Mon voisin est un artiste » a reçu 25 exposants. Au mois d'octobre, le loto a fait salle comble.

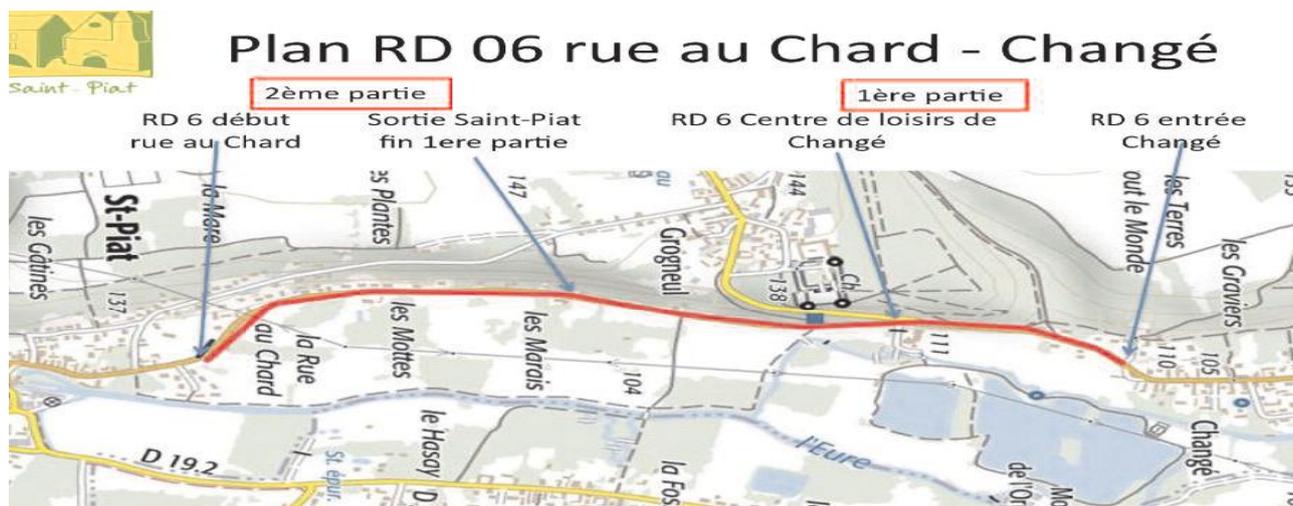
Pour tous renseignements :
Evelyne TARDIEU au 06 03 41 52 09

Aménagement RD 06 - rue au Chard Saint-Piat - Changé

La rue au Chard RD n° 6 est située au Nord de Saint-Piat en direction du hameau de Changé et de Maintenon.

Le projet a été de créer une piste cyclable et piétonne sécurisée pour relier le village de Saint-Piat au hameau de Changé en passant devant le Centre de Loisirs de Changé.

Ce projet s'est inscrit dans le cadre du plan de relance de l'état en 2022 à hauteur de 5,5 millions €uros pour la Région Centre Val de Loire, représentant un linéaire de 70 km. Sur les 34 lauréats à cet appel à projets, 5 ont été retenus pour l'Eure et Loir dont celui de Saint-Piat.



On peut distinguer deux parties :

- Du début de la rue au Chard croisement avec l'impasse Lefebvre jusqu'au panneau de sortie du village de Saint-Piat, peu après le rétrécissement, soit une longueur de **785 m**.
- De la sortie du village de Saint-Piat à l'entrée du Hameau de Changé, carrefour des rues du camp de César et des dolmens, arrêt de bus, soit **982 m**.

Une longueur totale de **1767 m**

- L'option retenue, est la création de la piste cyclable-piétonne **côté Est**, à droite en allant vers Changé, sachant que le **côté Ouest**, à gauche est bordé de nombreuses habitations avec des sorties charretières.
- Il a donc été décidé de créer des passages piétons pour traverser la rue.

- Le projet se réalise sur 2 phases :

Phase 1 : Changé > Saint-Piat, les travaux ont débuté en septembre 2024.

Phase 2 : En agglomération de Saint-Piat, rue au Chard, les travaux débuteront au second semestre 2025

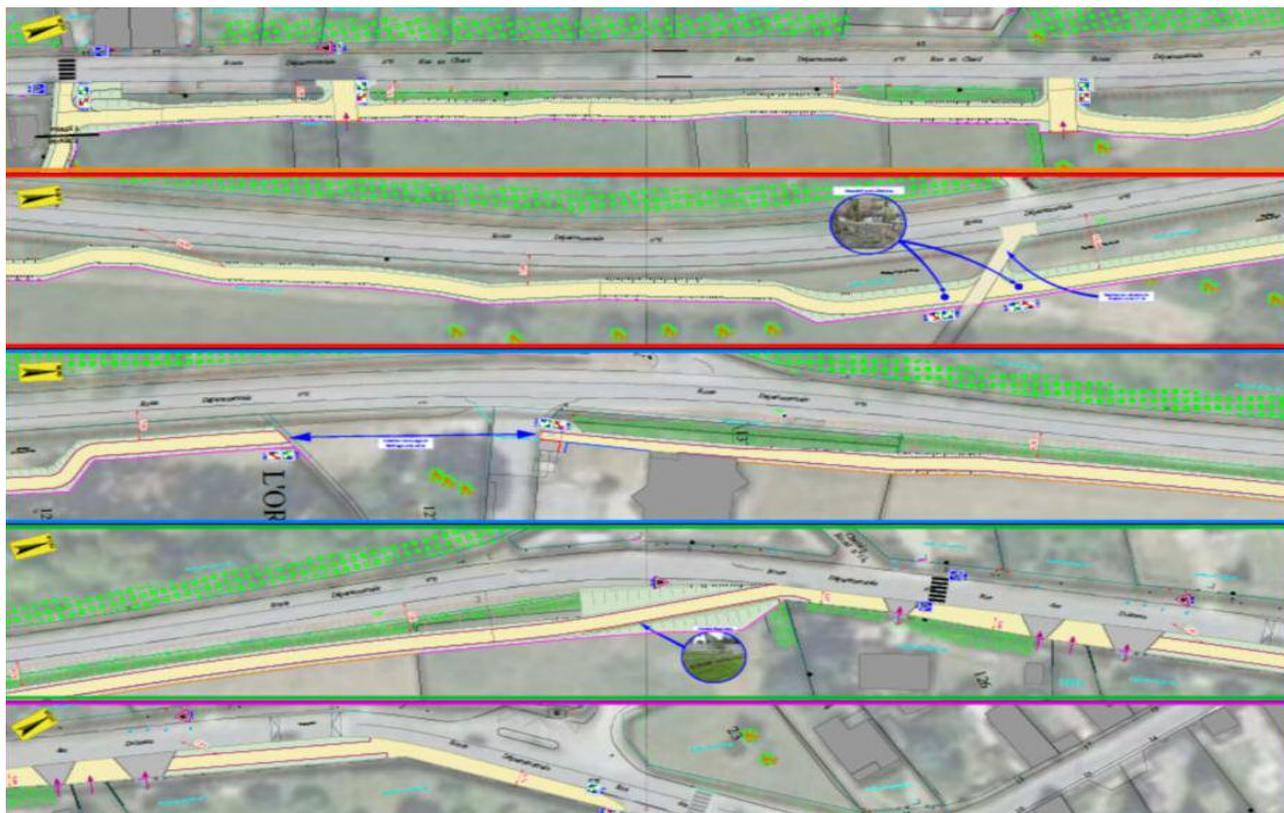
Le coût de cette opération est estimé à **831 546 €uros TTC**, subventionnée à **80 %**, le maximum obtenu. Soit un reste à charge de **166 309 €uros TTC**.

La phase 1 de ce projet est terminée...

Quant à la phase 2, les propriétaires ont donné leur accord pour que la commune bénéficie de m2 leur appartenant. À cette occasion la municipalité remercie l'ensemble des propriétaires qui ont bien compris le bien-fondé de ce projet pour sécuriser la rue au Chard, afin que piétons et vélos circulent en sécurité.

Aménagement RD 06 rue au Chard Saint-Piat - Changé

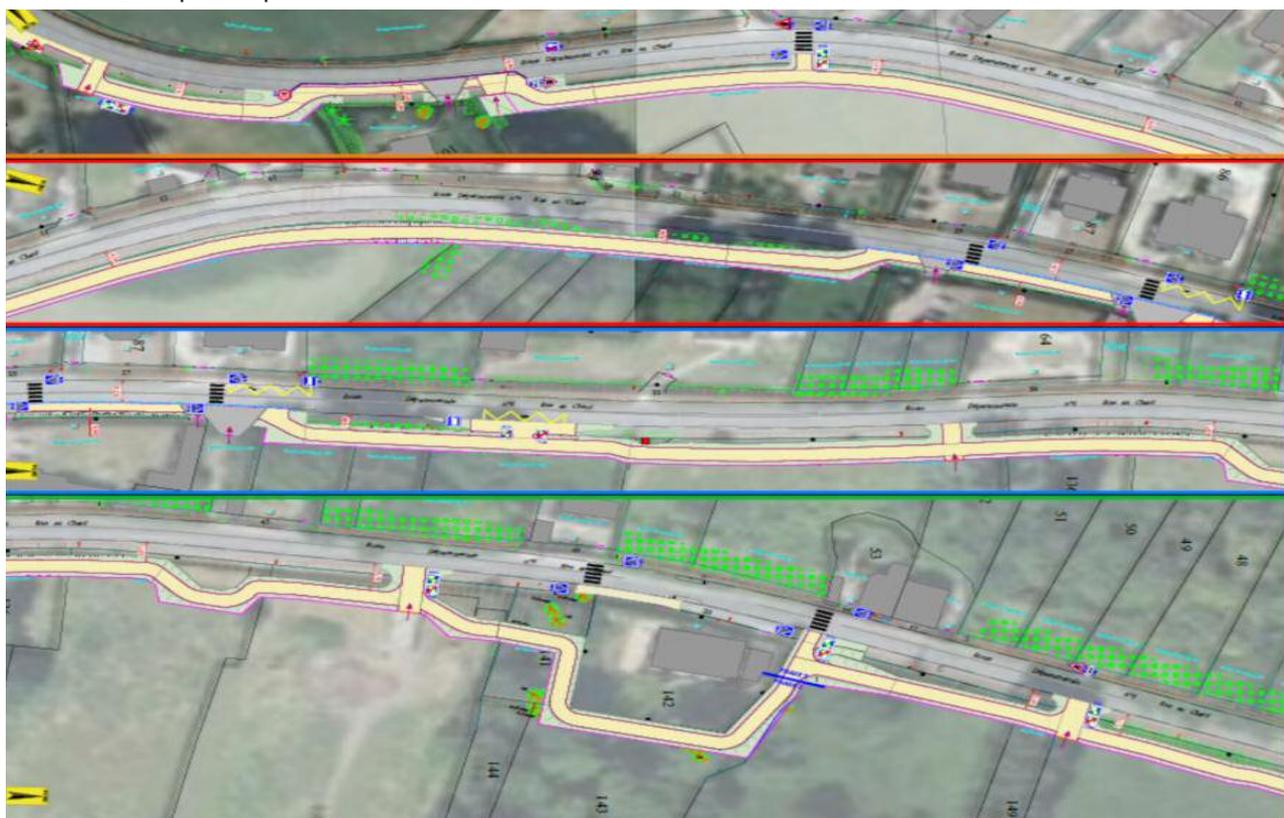
Projet en cours



La municipalité est bien consciente que cette création est une solution « mais pas la solution » Elle s'engage à réfléchir sur l'aménagement de la rue elle-même, sachant que c'est une départementale et rien ne se fera sans l'accord et la participation du département.

Nous entendons de part et d'autre... et les rues ! des Martels, Robert Poisson, Dionval etc.

Bien entendu, nous réfléchissons à leur aménagement pour réduire la vitesse, ce n'est pas simple ! ça demande beaucoup d'argent ! Mais la première attitude à adopter, ne viendrait-elle pas de nous-mêmes. Commençons par respecter la vitesse !





Histoire de la Briqueterie de Saint Piat (1)



Voilà bientôt 165 ans que la briqueterie fait partie du paysage familier des habitants de Saint-Piat (2). Les anciens Saint-Piatais la connaissent bien, mais les nouveaux venus peuvent s'interroger sur ce lieu un peu mystérieux qui depuis 30 ans donne l'impression d'être abandonné. Ce petit article leur est destiné.

Ce n'est qu'une impression car si les bâtiments se sont dégradés et une tempête en 2007 a endommagé le flanc sud-est entraînant la ruine partielle des maçonneries et de certaines zones adjacentes, des initiatives fructueuses ont été prises pour faire inscrire le four à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en mars 1999 (3).

De nouveau, depuis 2009 la question de la sauvegarde de la briqueterie est à l'ordre du jour : l'association de la valorisation du patrimoine de notre commune attire l'attention des élus locaux. Ces derniers travaillent à la recherche de solutions dont un certain nombre n'a pu aboutir. En 2019, le bâtiment, étant en péril, la commune a acquis en décembre 2019 le site classé et 7000 m² de terrain. Grâce notamment à la Mission Stéphane Bern, une première phase de mise en protection des bâtiments a été engagée. Mais, les coûts prohibitifs pour la protection et la réfection des bâtiments selon le schéma initial, et le manque de visibilité sur les utilisations ultérieures ont conduit à stopper l'opération en cours.

Aujourd'hui, l'objectif est de sauvegarder le four classé, le moteur, au moins une cheminée et si possible la seconde, seuls éléments spécifiques de la fonctionnalité de la briqueterie. Le reste des bâtiments, pour l'essentiel les séchoirs en partie écroulés, ne présente plus d'intérêt. La surface récupérée par la démolition des éléments dégradés, ajoutée à celle des terrains voisins appartenant à la commune, permet l'émergence de nouveaux projets.

En effet, le projet de sauvegarde et de valorisation de la partie patrimoniale (principalement la préservation du four) s'inscrit dans le cadre de l'aménagement d'un nouveau quartier qui aura le mérite - avec des parties communes (salle des fêtes, crèche...) - d'être un lieu de vie qui familiarisera les Saint-Piatais avec leur patrimoine industriel.

C'est l'occasion pour tous de découvrir ou redécouvrir l'histoire de ce lieu, les spécificités du four et les raisons qui justifient sa protection.

C'est en 1859 que le préfet d'Eure-et-Loir autorise Jean-Baptiste Lambert (1820-1881) à construire un four à tuiles sur des terres qu'il possède au lieu-dit « la lumière » à Saint-Piat à proximité de gisements d'argile et de sable et près du chemin de fer. Cette installation est accueillie favorablement par le conseil municipal de Saint-Piat, sous la présidence de César Bouju, Maire, lors d'une session extraordinaire du 2 janvier 1859 : « Vu le procès-verbal de l'enquête qui est restée ouverte à la Mairie pendant quinze jours et qui n'a donné lieu à aucune réclamation. Considérant que le point choisi pour l'établissement de ce four à tuiles ne peut donner lieu à aucun inconvénient, le conseil est d'avis qu'il y a lieu d'accueillir favorablement la demande... » (4).

Les trois matières premières pour la fabrication des briques ou des tuiles provenaient de carrières d'argile proches (lieux-dits : les Plantes, Froid Vent), de terre franche (loehm) derrière la briqueterie elle-même et de sablon (lieu-dit Les Gaudières). Des wagonnets servaient à transporter la « terre franche » depuis la carrière la plus proche. Le travail d'extraction se faisait en hiver, de la Toussaint au mois de mars, quand le four était éteint.

L'arrêté du préfet de région « portant inscription sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques » donne les raisons de cette inscription : « considérant que la briqueterie Lambert, à Saint-Piat (Eure-et-Loir), présente un intérêt d'art et d'histoire suffisant pour en rendre désirable la préservation en raison de sa valeur de témoignage comme élément de l'histoire industrielle de la commune et de la région... ». Sont aussi invoqués le bon état de conservation - ce qui était le cas à l'époque - et la conservation sur place du matériel.

Ensuite sont décrits - de façon précise - ce qui est protégé et ce que l'on peut encore voir aujourd'hui :

« Le premier four carré a aujourd'hui pratiquement

(1) Ce petit article est la reprise des travaux antérieurs de plusieurs membres de l'association de valorisation du patrimoine Saint-Piat/Mévoisins

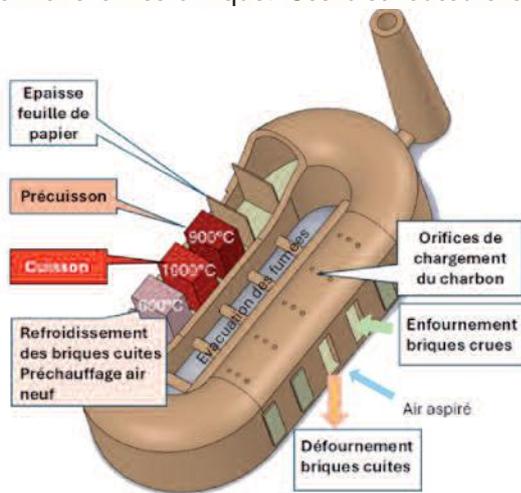
(2) L'origine de la fabrication des briques à Saint-Piat remonte à l'établissement d'un four à « thuille » dans une ferme au lieu-dit « Le Marais ». Le propriétaire a obtenu l'autorisation de construction en octobre 1828. Par ailleurs, en 1852, M. Pathy est autorisé à construire un four à tuiles au lieu-dit « les Martelles ».

(3) La demande a été initiée par l'Association « Le Patrimoine des vallées ». Un dossier mémoire, établi par Jean-Luc Renaud, pour le compte du Patrimoine des vallées, fut envoyé à la DRAC centre en 1998. Il a servi de base documentaire pour l'inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, projet soutenu par l'architecte des bâtiments de France. Un peu plus tard, en 2004, une nouvelle association fut spécialement créée (Art du feu - Richesse Régionale) dont le but était de « sauvegarder ce site industriel et d'envisager son développement culturel, éducatif et touristique ».

(4) Registre des sessions du Conseil Municipal de Saint-Piat

disparu, seul subsiste quelques vestiges de la chambre de chauffe et la cheminée incluse dans le bâtiment abritant le four actuel. C'est entre 1880 et 1910 qu'a été construit un four à double galeries de type Hoffmann qui a permis d'améliorer considérablement la capacité de production avec un feu continu, les opérations d'enfournement et de défournement se faisant, en même temps, à des endroits opposés du four.

Le four lui-même se compose de deux galeries longues de 32 m. Chaque galerie est percée de 9 portes permettant l'enfournement et le défournement. L'allumage du feu s'effectuait à l'extrémité sud de la galerie est. La montée en température durait 15 jours ; 15 autres jours étaient nécessaires pour que le feu fasse le tour des galeries. L'alimentation du feu se faisait au moyen de charbon introduit grâce à des trous ménagés dans la voûte des galeries. L'approvisionnement en charbon était effectué au moyen de distributeurs à charbon composés d'appareils cylindriques rehaussés d'entonnoirs en céramique. Ces distributeurs étaient



déplacés selon la progression du feu dans le four. Les briques disposées dans le four étaient posées de chant et superposées en quinconce pour permettre la circulation de la fumée lors de la combustion. Le défournement s'effectuait à l'opposé de la zone d'enfournement et de cuisson. L'air frais s'introduisant dans les galeries se réchauffait au contact des briques et les refroidissait progressivement. Huit jours étaient nécessaires au refroidissement d'une chambre. La

cheminée située à l'Est était reliée au four par des galeries souterraines. Un système de registres métalliques permettait de réguler le tirage des fumées » (5).

Dans le four, l'empilage des briques en quinconce créait à la cuisson un motif noirâtre en diagonale sur les côtés des briques. Cette particularité permettait d'identifier la production de Saint-Piat. Certains maçons ont utilisé ce motif pour réaliser des figures géométriques, comme ces losanges sur un pilier de portail.

En 1937, l'usine comptait 22 ouvriers. En 1962, la briqueterie produisait 35 tonnes par jour (6). Ces briques étaient expédiées par camions dans les environs, mais aussi par train notamment vers Paris chez le marchand de



matériaux Rabonni. Des briques produites à Saint-Piat ont servi à la construction de l'hôpital Bichat à Paris.

Pendant la seconde guerre, l'usine fut occupée pour servir d'entrepôt. Après le conflit, elle se modernisa (installation d'un moteur diesel...). Elle fabrique aussi jusqu'en 1950 des tuiles mécaniques de type Gillardoni. Elle cesse d'estampiller ses briques, sa production étant vendue par des négociants.

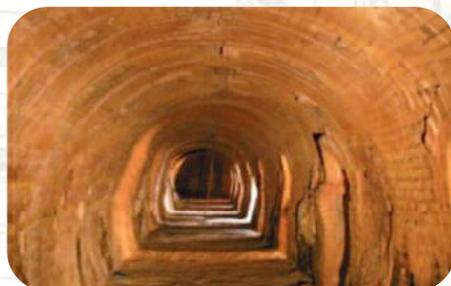
138 ans après la création de la briqueterie, une dernière fournée de brique est effectuée en janvier 1997 peu après la disparition de James Lambert, l'arrière-petit-fils de Jean-Baptiste. Après l'arrêt de la production, le site a accueilli dans des hangars adjacents des artisans.

Aujourd'hui, les promeneurs, rue de la République, peuvent admirer la maison construite par la famille Lambert qui témoigne de ce que l'on pouvait faire avec les briques sorties de la briqueterie.

Philippe Geffroy, Joël Lelevé, Isabelle de Lamberterie



Portes d'accès aux cellules de cuisson



Une des deux galeries du four Hoffmann

(5) Arrêté du préfet de région portant inscription sur l'inventaire supplémentaire de monuments historiques de la briqueterie Lambert du 4 mars 1999. Voir aussi pour une description détaillée des différentes étapes de fabrication des briques voir <https://www.patrimoine-histoire-saint-piat.fr/la-briqueterie/> ou encore sur la plateforme « Mérimée » <https://pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/IA28000007> ou encore la brochure n° 10 septembre 2011 de l'Association de valorisation du patrimoine.

(6) Ces informations ont été données en 2011 par René Lejars, ancien contremaître, dernier témoin de cette période et aujourd'hui décédé.

Sauvegarde de la « Briqueterie » ... qui a fait tant parler et écrire ! (la suite)



La tuilerie-briqueterie devient la propriété indivise de la famille LAMBERT qui envisage la démolition des bâtiments et la réalisation d'un lotissement, à l'époque cette solution qui n'a pas eu de suite.

Une réunion sur place en décembre 1997 a lieu avec comme objectif la sauvegarde de l'usine. Participent à la réunion : la D.R.A.C. d'Orléans (Direction régionale des affaires culturelles), l'A.B.F. (Architecte des Bâtiments de France), l'association "Le patrimoine des Vallées", l'association "Eure-et-Loir Nature", MM. LAMBERT, la municipalité.

À cette époque, la tuilerie-briqueterie est relativement en bon état à l'exception de la toiture et du réseau électrique.

Dans la foulée, en 1998, l'association "Le Patrimoine des Vallées" établit un dossier qui, après avis favorable de la Commission Régionale du Patrimoine Historique, Archéologique et Ethnologique, aboutira à l'inscription du bâtiment (four, séchoirs, local moteur et zone de production) à l'inventaire des Monuments Historiques par arrêté du Préfet de région le 4 mars 1999. La tempête de 1999 entraîne quelques dégradations.

La tempête de 2007 endommage le flanc Est de la tuilerie-briqueterie. Depuis, les fuites en toiture et en particulier les défauts d'écoulement latéraux ou de faitage ont ruiné la charpente qui s'est effondrée sur le tunnel de séchage et sur l'extrémité nord de la nef.

En 2008, la municipalité se résout à prendre un arrêté de péril en 2013 pour sécuriser les lieux.

Ce n'est qu'en juin 2015, lancement par la commune d'un appel d'offres pour une mission diagnostic, le marché est attribué par la commission à M. Régis MARTIN, Architecte en Chef des Monuments Historiques. Le diagnostic est remis en septembre 2016.

La Commission technique des services patrimoniaux de la D.R.A.C. réunie le 12 janvier 2017 donne un avis favorable à l'étude diagnostic pour les travaux de sauvegarde proposés par M. Régis MARTIN. Le coût des travaux de sauvegarde est estimé à 260 500 € H.T. (valeur septembre 2016 et hors honoraires), celui de la restauration et dans les mêmes conditions à 1 452 200 € H.T.

Délibération n° 2018/05-23 du 31 mai 2018. Le conseil municipal décide à l'unanimité de confier à l'Établissement Public Foncier Local Interdépartemental Cœur de France (E.P.F.L.I.) l'acquisition, pour le compte de la commune, de la tuilerie-briqueterie LAMBERT et d'accepter les modalités de portage de l'opération étalée sur 10 ans.

Les propriétaires acceptent de vendre à la commune de Saint-Piat le site de l'ancienne briqueterie pour 1€ symbolique et 7,000 m² autour pour environ 50 000 €.

300 000 € seront nécessaires pour mettre hors d'eau le site.

Rachetée par la municipalité en 2019, l'ancienne briqueterie de Saint-Piat attend de renaître.

Sauvegarde de la « Briqueterie » ... qui a fait tant parler et écrire ! (la suite)

Centre d'art, salles de répétition ou halte touristique

En achetant l'ancienne usine, la municipalité envisageait de la transformer en centre d'accueil pour des artisans d'art. Mais les travaux d'aménagement ont été estimés à près de 2 millions d'euros.

La préfète de l'époque, alors en poste en Eure-et-Loir, avait, suggéré au Maire de créer des salles de répétitions pour les compagnies de danse qui avaient des difficultés à trouver des lieux adéquats à Paris. La proximité de la gare, à quelques centaines de mètres, permet également d'y envisager une halte touristique.

L'année précédente, la Mission Stéphane Bern retient ce projet avec quatre autres sites en Eure-et-Loir pour son Loto du patrimoine; la commune reçoit, à ce titre, 27 000 € pour contribuer à sa restauration. La D.R.A.C Centre-Val de Loire vient d'y ajouter une subvention de 205 000 € pour permettre à la commune de lancer les travaux d'urgence nécessaires à sa conservation.

La briqueterie est en mauvais état. Le manque d'entretien de sa couverture et la présence d'arbres jusque dans l'usine ont provoqué des dégâts : les charpentes et les planchers se sont effondrés à certains endroits, fragilisant la stabilité du bâti.

Que de projets non aboutis, de temps perdu !

Par la Délibération n°2022/06-37, le conseil municipal, décide de vendre à une société immobilière le site de la Briqueterie Lambert à St Piat situé rue de Dionval, d'une superficie de 7 827 m², les parcelles 68, 69 et 70 retournant dans le domaine public en accord avec le propriétaire actuel.

Il est décidé par le conseil municipal par la Délibération n°2023/12-50 : le rachat des biens en portage par l'Etablissement Public Foncier Local Interdépartemental « Foncier cœur de France » dans le cadre du projet de sauvegarde et reconversion de l'ancienne tuilerie-briqueterie. Considérant que le portage foncier devait s'achever contractuellement en 2029. Le prix de cession s'établit donc à 234 422,02 € TTC.

Au vu des loyers perçus, des annuités déjà acquittées par la commune ainsi que du bénéfice du fonds de minoration « FRICHE » de l'EPFLI Cœur de France, le solde restant dû est de 125 872,55 € TTC.

Lors du conseil municipal du 14 décembre 2023, le maire M. Michael. BLANCHET, précise les subventions obtenues, et qui sont toujours enregistrées.

D.R.A.C. : 315 266 €, Mission BERN : 27 000 €, Département : 125 000 €. Il convient de lancer d'autres demandes pour 2024 auprès de financeurs publics et privés (Etat DSIL, DREAL Fonds friche, Région, Département, mission BERN, ADEME)

Le coût des travaux est estimé par l'architecte Régis MARTIN à 1 200 000,00€ HT (démolition, construction, maîtrise d'œuvre, notaire, géomètre, sécurité, foncier, etc.).

Considérant que la commune est devenue propriétaire de cet édifice, il est souhaitable de lancer au plus vite la restauration d'une partie de la briqueterie. En septembre 2024, la commune reçoit l'autorisation de démolition d'une partie de la briqueterie et simultanément une demande de permis d'aménagement a été déposée.

Mairie

2, place Marcel-Binet

28130 Saint Piat

Tél. 02 37 32 30 20

E-mail : saint-piat@wanadoo.fr

Réseaux sociaux



Mairie de Saint-Piat



Saint-Piat - 28130



@Mairiesaintpiat



mairie de Saint-Piat

